



Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture



Organisation  
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 5705 4593 - E-mail: [codex@fao.org](mailto:codex@fao.org) - [www.codexalimentarius.net](http://www.codexalimentarius.net)

**Point 14 (a) de l'ordre du jour**

**CX/CAC 11/34/14**

## **PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES**

### **COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS**

**Trente-quatrième session**

**Genève, Suisse, 4-9 juillet 2011**

## **PROJET ET FONDS FIDUCIAIRE FAO/OMS À L'APPUI DE LA PARTICIPATION AU CODEX**

**Établi par le Secrétariat de l'OMS pour le Fonds fiduciaire**

Le présent document intègre le Rapport annuel pour 2010 (Première partie) et le quatorzième rapport de situation (Deuxième partie) du Projet et Fonds fiduciaire FAO/OMS à l'appui de la participation au Codex.

## PREMIÈRE PARTIE

**PROJET ET FONDS FIDUCIAIRE FAO/OMS À L'APPUI DE LA PARTICIPATION  
AU CODEX**

*Rapport annuel pour 2010*

**A. INTRODUCTION**

Le présent rapport porte sur 2010, septième année civile de mise en œuvre du Projet et Fonds FAO/OMS à l'appui de la participation au Codex (Fonds fiduciaire du Codex), et récapitule les principaux aspects techniques, financiers et opérationnels des activités du Fonds en 2010. On trouvera d'autres précisions sur les activités du Fonds fiduciaire du Codex et ses résultats sur le site Web du Fonds.<sup>1</sup>

**B. ASPECTS TECHNIQUES***Généralités*

Le Fonds fiduciaire a pour principal objectif d'aider les membres du Codex, qui sont des pays en développement ou dont l'économie est en transition, à participer de plus près à l'élaboration de normes mondiales de qualité et de sécurité sanitaire des aliments par la Commission du Codex Alimentarius. Au 31 décembre 2010, le Codex comptait 183 membres (182 pays membres et une organisation membre, la Communauté européenne). Lorsque le Fonds fiduciaire a été créé, en 2003, le Codex comptait 169 pays membres.

Le Fonds fiduciaire du Codex est administré par l'OMS sous la direction d'un Groupe consultatif composé de hauts fonctionnaires de l'OMS et de la FAO. Le mandat du Groupe consultatif et sa composition actuelle figurent à l'Appendice A. Les principes d'après lesquels l'admissibilité des pays est déterminée et les critères fondamentaux pris en compte, tels qu'approuvés par la Commission du Codex Alimentarius, sont exposés dans le troisième rapport de situation (CX/EXEC 04/53/3).

En 2010, 109 pays membres du Codex pouvaient bénéficier du soutien du Fonds fiduciaire. On trouvera à l'Appendice B la liste des pays répartis dans les différents groupes pour 2010.

Pour l'année civile 2010, et sur la base des décisions du Groupe consultatif à sa seizième réunion, qui a eu lieu par téléconférence le 14 décembre 2009, les ressources dont disposait le Fonds fiduciaire ont permis d'apporter un soutien aux pays pour leur participation aux réunions du Codex sur les bases suivantes:

Pays du groupe 1a (pays les moins avancés)	Cinq réunions
Pays du groupe 1b (pays à faible revenu et à développement humain faible ou moyen)	Cinq réunions
Pays du groupe 2 (pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et à développement humain moyen ou élevé)	Quatre réunions
Pays du groupe 3a (pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et à développement humain moyen)	Trois réunions
Pays du groupe 3b (pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et à développement humain élevé)	Une réunion

<sup>1</sup> <http://www.who.int/foodsafety/codex/trustfund/en/>

### Appui à la participation

En réponse à l'appel à candidatures en 2010, 89 pays ont sollicité l'appui du Fonds, dont 82 pouvaient y prétendre. Le Tableau 1 ci-après présente la répartition des pays dans chacun des trois groupes pouvant prétendre à un soutien du Fonds fiduciaire et le nombre de pays de chaque groupe qui ont effectivement présenté une demande.

**Tableau 1 Pourcentage de pays ayant présenté des demandes par groupe de pays**

	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
<b>Nombre de pays admissibles</b>	59	24	26
<b>Nombre de pays ayant présenté une demande de soutien</b>	53	17	12
<b>Pourcentage de pays demandeurs par groupe</b>	<b>90%</b>	<b>71%</b>	<b>46%</b>

À la fin de 2010, 294 participants de 86 pays au total avaient reçu un soutien pour assister à 18 réunions du Codex (y compris les comités régionaux de coordination FAO/OMS tenus immédiatement après les ateliers organisés par le Fonds fiduciaire du Codex pour lesquels les pays admissibles et tous les pays «affranchis» de la région ont reçu un appui. On trouvera à l'Appendice C des informations détaillées sur le soutien effectivement fourni en 2010, qui actualisent et remplacent les informations présentées dans le treizième rapport de situation.

Le nombre de pays admissibles ayant bénéficié d'un soutien correspond au nombre de pays qui ont effectivement fait le déplacement. Le tableau 2 ci-après contient des informations sur les taux de participation des pays par région du Codex. Il convient de noter que les pays choisissent eux-mêmes la région dont ils font partie et que les décisions concernant l'aide fournie par le Fonds fiduciaire ne reposent pas sur la répartition régionale des fonds.

**Tableau 2 Pourcentage de pays ayant reçu un soutien pour participer à des réunions en 2010 par région du Codex**

Région du Codex	Nombre de pays admissibles	Nombre de pays admissibles ayant reçu un soutien (qui ont effectivement fait le déplacement)	Pourcentage de pays ayant reçu un soutien
Afrique	46	36	78%
Amérique latine et Caraïbes	11	5	45%
Asie	18	16	89%
Europe	19	10	53%
Pacifique Sud-Ouest	8	6	75%
Proche-Orient	7	6	86%
<b>Total pour 2010</b>	<b>109</b>	<b>79</b>	<b>78%</b>

### Rapports

Les pays bénéficiaires d'un soutien sont tenus de présenter un rapport concis et complet au Fonds fiduciaire. Le nouveau modèle de rapport en ligne adopté en 2009 a continué d'être utilisé par tous les participants ayant bénéficié du soutien du Fonds fiduciaire du Codex en 2010 pour présenter leur rapport.

La date limite pour le dépôt des candidatures ayant été fixée au 31 octobre 2009 et afin d'assurer que les candidatures seraient examinées par le Fonds fiduciaire du Codex, les pays ont été invités à vérifier que les rapports sur les participations ayant bénéficié d'un soutien du Fonds fiduciaire entre août 2008 et juillet 2009 (jusqu'à et y compris la Commission du Codex Alimentarius en juillet 2009) aient bien été présentés au Fonds fiduciaire du Codex en utilisant le système de rapport en ligne. Au moment où le présent rapport est rédigé, les rapports attendus avaient été reçus de 201 participants (79 pour cent) pour la période concernée

(N.B. Les participants ont trois mois après la réunion à laquelle ils ont assisté pour soumettre leur rapport). Le Fonds fiduciaire du Codex a pour politique de suspendre l'administration des voyages pour les réunions du Codex pendant l'année en cours pour les pays qui ne sont pas à jour de leurs rapports, politique qui continue d'être appliquée avec rigueur.

Une analyse des rapports pour l'année civile 2009 est maintenant disponible sur le site web du Fonds fiduciaire du Codex. Une analyse des rapports reçus des participants pour l'ensemble de l'année 2010 est en cours et pourra être consultée sur le site Web du Fonds fiduciaire du Codex après mise au point définitive.

### ***Formation au Codex***

En 2010, la FAO et l'OMS ont organisé, avec le soutien du Fonds fiduciaire, six ateliers de formation dans quatre régions du Codex. Au total, 137 participants ont ainsi pu bénéficier de cette formation. Comme par le passé, et lorsque cela était possible, ces ateliers étaient organisés immédiatement avant les comités régionaux de coordination FAO/OMS afin que les participants puissent assister aux réunions et mettre en pratique leurs connaissances et compétences. Les différentes activités de formation ont été les suivantes:

- **Région du Proche-Orient du Codex** – Atelier régional FAO/OMS intitulé "Harmonisation, équivalence et analyse des risques dans l'élaboration et la mise en application des normes du Codex ", Gammarth (Tunisie), 24-27 mai 2010.
- **Région Europe du Codex**
  - Atelier FAO/OMS précédant le CCEURO intitulé "Analyse des risques relatifs à la sécurité sanitaire des aliments – élaboration de systèmes nationaux de sécurité sanitaire des aliments et de normes du Codex ", Varsovie (Pologne), 4 octobre 2010<sup>2</sup> (<http://cceuro.pl/faowho-regional-workshop-on-the-codex-alimentarius-4th-october-2010.html>).
  - Atelier conjoint FAO/OMS sur le renforcement des systèmes de sécurité sanitaire des aliments et tout particulièrement les questions liées au Codex, Tashkent (Ouzbékistan) 16-19 novembre 2010.
- **Région Amérique du Nord et Pacific Sud-Ouest du Codex**
  - Atelier technique FAO/OMS intitulé "Étiquetage des denrées alimentaires et indication de la date ", Nuku'alofa (Tonga) 27 septembre 2010.
  - Atelier FAO/OMS consacré aux "Cadres stratégiques régionaux pour la sécurité sanitaire des aliments ", Nuku'alofa (Tonga), 30 septembre 2010.
- **Région Asie du Codex** – Atelier régional FAO/OMS intitulé "Usage de la science dans l'ensemble de la filière alimentaire pour des aliments sûrs ", Bali (Indonésie), 18-20 novembre 2010.

Le Fonds fiduciaire a aussi octroyé un financement afin de permettre à des collaborateurs de pays en développement de partager leurs expériences lors d'un atelier organisé par la FAO au Cap-Vert en avril 2010.

Deux ateliers ont été organisés par la FAO/OMS sous les auspices du Fonds fiduciaire du Codex en marge des réunions du Comité du Codex sur les contaminants présents dans les aliments (CCCCF) et du Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (CCRVDF). Ces ateliers avaient pour objectif de faire mieux comprendre le processus d'évaluation et d'analyse des risques du Codex et la manière d'y contribuer.

### ***Suivi et évaluation du Fonds fiduciaire du Codex***

Le Fonds fiduciaire continue de tenir à jour deux bases de données sur la participation aux réunions du Codex. La première base de données fournit des informations sur la participation avec le soutien du Fonds fiduciaire aux réunions du Codex (base de données 1). La seconde (base de données 2) fournit des

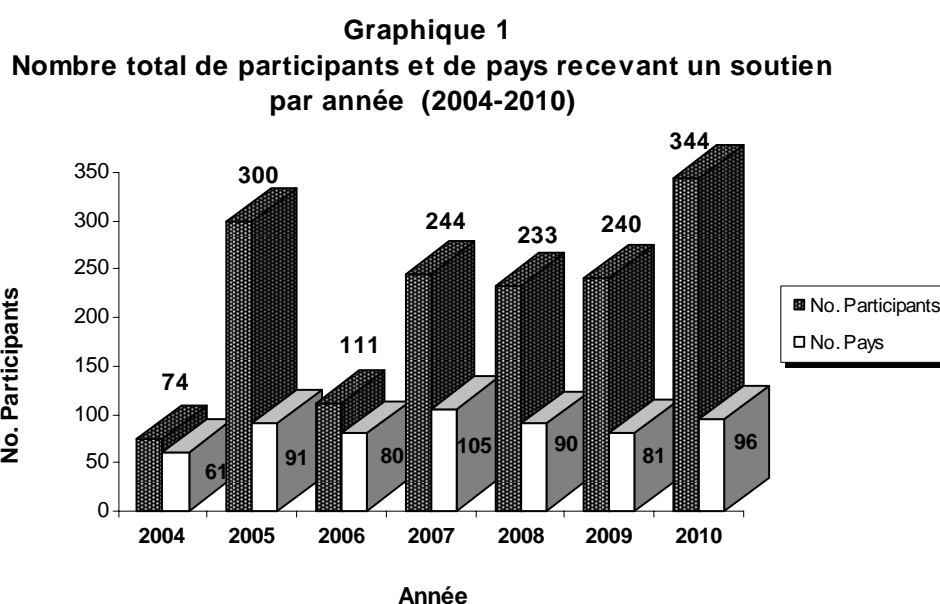
---

<sup>2</sup> Voir <http://cceuro.pl/faowho-regional-workshop-on-the-codex-alimentarius-4th-october-2010.html>

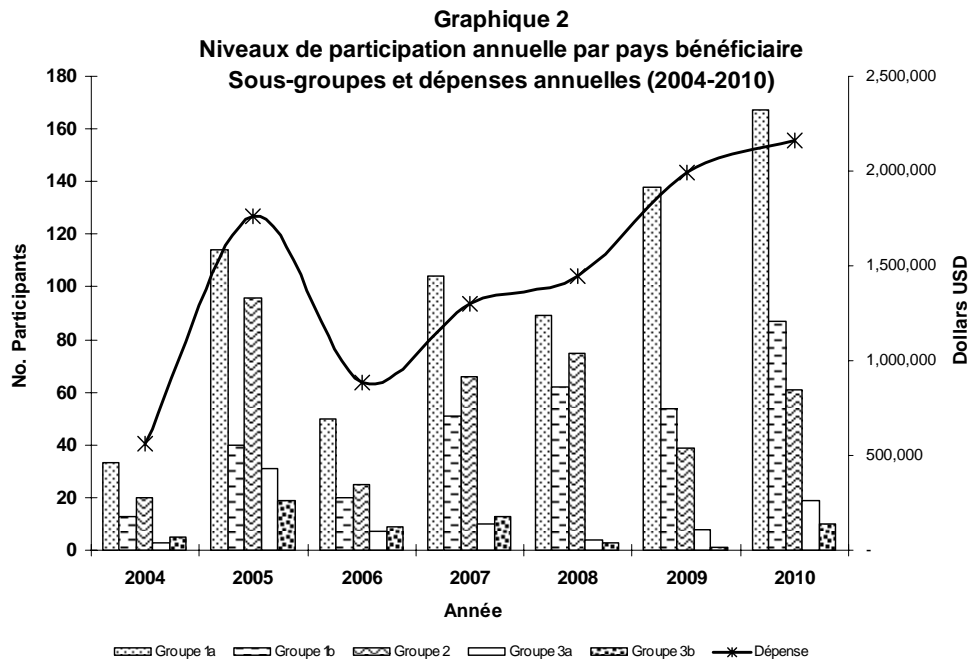
informations sur la participation de tous les pays qui remplissent les critères pour bénéficier du soutien du Fonds (pays qui ont pu à un moment ou à un autre être admissibles au soutien du Fonds) pour la participation aux réunions du Codex, mais qui ne reçoivent pas d'aide du Fonds fiduciaire du Codex (leur participation étant financée à partir de ressources ou de sources nationales autres que le Fonds fiduciaire du Codex). Ces deux bases de données sont utilisées conjointement pour rendre pleinement compte de la participation au Codex des pays en développement et des pays aux économies en transition.

Dans les rapports annuels 2008 et 2009, le Fonds fiduciaire du Codex a présenté les premières données portant sur toute la durée d'existence du Fonds fiduciaire du Codex. Ces données et informations sont actualisées ci-après.

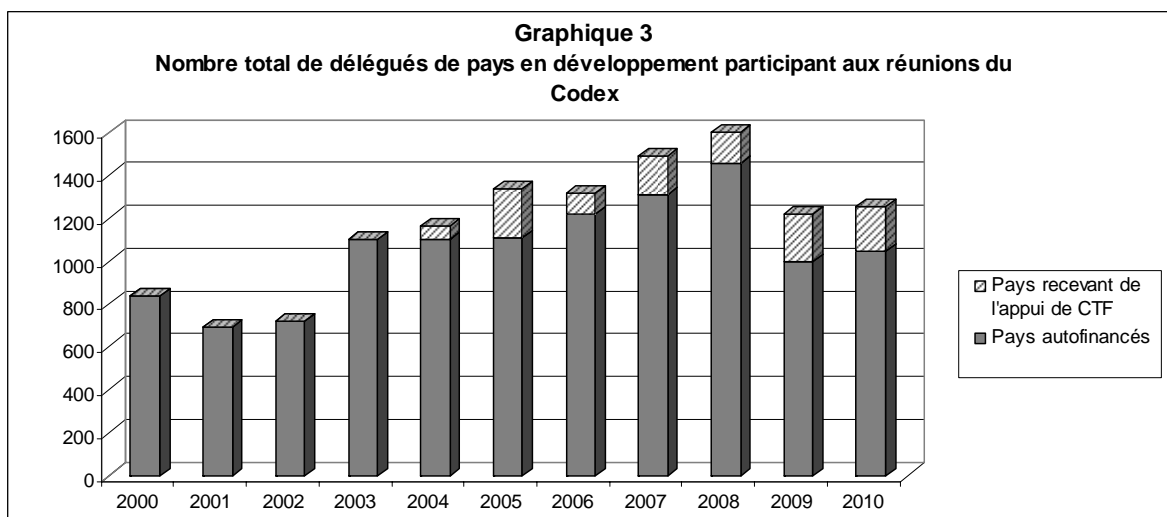
À l'aide des informations contenues dans la base de données 1, le graphique 1 ci-après indique le nombre total de participants aidés par le Fonds fiduciaire pour assister aux réunions, aux groupes spéciaux et aux groupes de travail du Codex, ainsi qu'aux activités de formation FAO/OMS soutenues par le Fonds fiduciaire du Codex pour chaque année entre 2004 et 2010, ainsi que le nombre de pays financés chaque année.



Toujours en utilisant les informations contenues dans la base de données 1, le graphique 2 ci-après fait apparaître la répartition des participants pour chaque sous-groupe de pays et pour chaque année de fonctionnement du Fonds fiduciaire du Codex. Les dépenses annuelles sont indiquées dans la partie supérieure du graphique.



S'appuyant sur les informations tirées de la base de données 2, et sur d'autres informations sur la participation entre les années 2000 et 2002 (c'est-à-dire avant la création du Fonds fiduciaire), le graphique 3 ci-après indique le nombre total de délégués des pays en développement et des pays en transition (pays pouvant bénéficier du soutien du Fonds fiduciaire du Codex à un moment quelconque pendant la période 2003-2010) qui ont participé aux réunions du Codex pendant les années indiquées. Il indique aussi quelle proportion de participants a été soutenue par le Fonds fiduciaire du Codex. Ces données fournissent des informations sur la participation aux réunions, aux groupes spéciaux et aux stages de formation du Codex, mais excluent la participation aux comités de coordination régionaux étant donné que lors des années où ont lieu les comités régionaux de coordination, la participation des pays en développement et des pays en transition à leurs réunions régionales respectives est plus élevée.



Le graphique ci-dessus montre que la forte tendance à la baisse de la participation totale des pays en développement et des pays à économie en transition enregistrée en 2009 s'est stabilisée et s'est même légèrement renversée. La proportion de cette participation totale soutenue par le Fonds fiduciaire du Codex a continué de croître.

Comme convenu par les États membres lors de la création du Fonds, une augmentation progressive de la participation financière des pays est prévue selon un barème variable présenté dans le Tableau 3 ci-après.

**Tableau 3 Tableau relatif au financement de contrepartie**

Groupe de pays	Année							
	1	2	3	4	5	6	7	8
1	0%	0%	0%	0%	0%	50%	50%	100%
2	0%	0%	0%	50%	50%	100%		
3a	0%	50%	50%	50%	100%			
3b	0%	50%	50%	100%				

Le Fonds fiduciaire propose de suivre le nombre de pays qui assument la partie du financement qui leur incombe au cours de chaque année civile, comme étant l'un des principaux indicateurs permettant de suivre le résultat escompté 1 (participation élargie au Codex). En 2010, 43 pays bénéficiaient d'un financement de contrepartie de 50 pour cent. Trente-quatre pays dont le financement de contrepartie était de 50 pour cent appartenaient au groupe 1a (pays les moins avancés) et au groupe 1b (pays à faible revenu et à développement humain faible ou moyen). En utilisant les informations de la base de données 2 du Fonds, le Tableau 4 ci-après indique comment chaque pays dont la participation est de 50 pour cent s'est acquitté de cette obligation en 2010, ou s'il n'a pas été en mesure de le faire.

**Tableau 4**  
**Financement de contrepartie acquitté en 2010**

Pays	Groupe	Nombre de participations financées par le Fonds	Nombre de participations autofinancées	Obligation remplie? <sup>3</sup>
Angola	1a	3	2	PS
Belize	3a	5	1	PS
Bhoutan	1a	4	2	PS
Botswana	3a	2	4	ES
Burundi	1a	4	0	NS
Cambodge	1a	7	0	NS
Cameroun	1b	4	13	ES
Érythrée	1a	2	0	NS
Éthiopie	1a	5	0	NS
Fidji	2	3	1	PS
Ghana	1b	5	28	ES
Guinée-Bissau	1a	3	0	NS
Haïti	1a	2	2	ES
Îles Salomon	1a	5	0	NS
Inde	1b	5	25	ES
Indonésie	1b	6	44	ES
Kenya	1b	5	35	ES
Lesotho	1a	3	1	PS
Liban	3a	2	1	PS
Madagascar	1a	3	0	NS
Mali	1a	5	7	ES
Mongolie	1b	6	0	NS
Népal	1a	4	0	NS
Nicaragua	1b	3	1	PS
Niger	1a	4	0	NS

<sup>3</sup> NS = obligation non satisfaite. ES = obligation entièrement satisfaite. PS = partiellement satisfaite. SO = sans objet

Nigéria	1b	5	52	ES
Ouganda	1a	3	2	PS
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1b	5	0	NS
République démocratique populaire lao	1a	5	1	NS
République-Unie de Tanzanie	1a	4	6	ES
Sainte-Lucie	3a	2	0	NS
Samoa	1a	7	0	NS
Sénégal	1a	3	1	PS
Serbie	2	3	0	NS
Soudan	1a	4	27	ES
Swaziland	2	3	3	ES
Togo	1a	2	0	NS
Tonga	2	3	0	NS
Turquie	2	3	17	ES
Vanuatu	1a	4	0	NS
Viet Nam	1b	7	10	ES
Zambie	1a	5	4	PS
Zimbabwe	1b	5	4	PS

Sur les 43 pays participant aux frais à raison de 50 pour cent en 2010, 14 (33 pour cent) se sont pleinement conformés à l'obligation de contrepartie. Onze pays (26 pour cent) s'en sont partiellement acquittés et 18 (42 pour cent) n'ont pas été en mesure de verser une quelconque contrepartie au soutien fourni par le Fonds fiduciaire du Codex

Par rapport à 2009, un moins grand nombre de pays ont pleinement rempli leur obligation de contrepartie (33 pour cent en 2010 contre 48,7 pour cent en 2009), un peu plus de pays s'en sont partiellement acquittés (26 pour cent en 2010 contre 23 pour cent en 2009), et un nombre nettement plus important de pays n'ont pas été en mesure de verser une quelconque contrepartie (42 pour cent en 2010 contre 25,6 pour cent en 2009). Le Fonds fiduciaire fera le point avec les pays afin de déterminer les raisons pour lesquelles ils n'ont pas pu s'acquitter de leurs obligations de contrepartie. Ces renseignements seront utilisés pour définir la réponse stratégique globale aux recommandations de l'Examen à mi-parcours, à savoir garantir que les pays bénéficiant du soutien du Fonds fiduciaire du Codex sont à même d'assurer leur participation pendant cette période et une fois « affranchis » de ce soutien.

### ***Examen à mi-parcours du Fonds fiduciaire du Codex***

Le rapport final de l'Examen à mi-parcours du Fonds fiduciaire du Codex, y compris les résultats<sup>4</sup> et les recommandations clés<sup>5</sup>, a été présenté pour examen au Comité exécutif (soixante-quatrième session) et à la Commission du Codex Alimentarius (trente-troisième session).

<sup>4</sup> Les principaux résultats issus du rapport sont les suivants:

- Le premier des trois objectifs a été atteint;
- Un impact considérable a été enregistré dans les pays bénéficiaires;
- Les activités du Fonds fiduciaire du Codex sont d'une grande pertinence au regard des travaux du Codex;
- Les activités ont été mises en œuvre de manière efficace et efficiente.

<sup>5</sup> Les principales recommandations tirées du rapport sont les suivantes:

- 1) mettre davantage l'accent sur les objectifs 2 et 3 du Fonds fiduciaire du Codex;
- 2) suivre les pays qui ont le plus de besoins une fois « affranchis » de l'aide;
- 3) trouver les moyens d'inciter les pays "affranchis" du Fonds à contribuer au renforcement des capacités d'autres pays;
- 4) continuer à appliquer et à élaborer des procédures de candidature rigoureuses;
- 5) rester concentré sur la participation au Codex qui constitue le créneau et le rôle du Fonds fiduciaire;
- 6) intensifier la collaboration avec d'autres parties prenantes;
- 7) continuer à élaborer des systèmes d'évaluation et de suivi pour le Fonds fiduciaire.



À sa soixante-quatrième session, le Comité exécutif s'est penché sur les questions clés suivantes destinées à orienter les débats du Comité sur les recommandations de l'examen à mi-parcours afin de dégager des conclusions qui seraient transmises à la Commission.

- Doit-on se concentrer davantage sur les objectifs 2 et 3 que sur l'objectif 1?
- Si la réponse est oui, quel sera le créneau du Fonds fiduciaire?
- Faut-il créer un mécanisme pour continuer de financer la participation physique de ceux qui en ont le plus besoin (y compris les pays affranchis du Fonds qui n'ont pas les moyens d'assurer leur participation)?
- Faut-il redéfinir les critères d'allocation d'aides financières?
- Faut-il prolonger la durée de vie du Fonds fiduciaire pour le Codex?

Les recommandations formulées par le Comité exécutif<sup>6</sup>, à sa soixante-quatrième session, ont été transmises à la Commission du Codex Alimentarius, à sa trente-troisième session, qui a examiné les mêmes questions clés et a fait siennes les conclusions du Comité exécutif<sup>7</sup>. La Commission s'est rangée aussi à l'opinion du Comité exécutif selon laquelle les questions clés devaient être transmises aux comités régionaux FAO/OMS de coordination par lettre circulaire afin de leur demander leur avis.

Au moment où le présent document a été rédigé, cinq des six comités régionaux s'étaient réunis (CCNASWP, CCEURO, CCLAC, CCASIA, CCAFRICA). Peu de pays, quelle que soit la région, ont répondu à la lettre circulaire. Les débats tenus lors des sessions de ces comités ont indiqué que, si le retour d'information aux principales questions différait quelque peu selon les régions, ainsi que selon les pays dans une même région, un consensus s'est dégagé sur ce qui suit<sup>8</sup>:

- Un certain déplacement d'accent et de ressources vers les objectifs 2 et 3 est à opérer tout en conservant la place faite à l'objectif 1 (assentiment général dans toutes les régions, sauf du CCLAC).
- Les critères de base restent valables mais d'autres critères et davantage de souplesse seront peut-être nécessaires pour répondre aux besoins des pays qui ne seraient pas en mesure d'assurer la participation.

Des divergences sont apparues entre les régions sur le créneau du fonds fiduciaire du Codex et sur l'éventuelle prolongation de la durée de vie du Fonds fiduciaire du Codex. Avant de se prononcer sur ce dernier point, certaines régions ont fait ressortir qu'il fallait programmer une évaluation de fin de projet et utiliser les résultats pour envisager une éventuelle extension de la durée de vie du Fonds fiduciaire du Codex.

## C. ASPECTS FINANCIERS

### *2003-2010*

Afin de rendre compte intégralement de la situation financière, les informations données ci-après couvrent toute la période depuis la création du Fonds. Entre janvier 2003 et décembre 2010, 14 pays membres et la Communauté européenne ont fait des contributions se montant au total à 11 795 452 dollars EU. Le Tableau 5 ci-après indique le montant des contributions reçues entre 2003 et 2010 par donateur et selon le mois de réception.

---

<sup>6</sup> Voir [http://www.codexalimentarius.net/download/report/743/al33\\_03Ae.pdf](http://www.codexalimentarius.net/download/report/743/al33_03Ae.pdf)

<sup>7</sup> Voir <http://www.codexalimentarius.net/download/report/744/al33REPe.pdf>

<sup>8</sup> On trouvera dans les rapports des comités FAO/OMS de coordination régionale des résumés des débats et des conclusions.

**Tableau 5**  
**Fonds fiduciaire du Codex - Contributions reçues (2003-2010)**  
**(jusqu'en décembre 2010)**

<b>Donateur</b>	<b>Montant reçu (dans la monnaie de la contribution)</b>	<b>Montant reçu (en milliers de dollars EU)</b>	<b>Date de réception</b>
Suisse	CHF 50 000	35 971	Jan. 03
Canada	CAD 50 000	34 014	Avril 03
États-Unis	USD 168,000	168 000	Nov. 03
Norvège	USD 100,000	100 000	Déc. 03
Irlande	EUR 50 000	60 824	Déc. 03
Pays-Bas	USD 50 000	50 000	Déc. 03
Suisse	CHF 25 000	20 000	Jan. 04
Communauté européenne	EUR 280 250	348 570	Févr. 04
Canada	CAD 200 000	150 344	Févr. 04
Australie	AUD 40 000	27 906	Août 04
Suède	SEK 2 000 000	281 960	Nov. 04
Pays-Bas	USD 50 000	50 000	Nov. 04
Irlande	EUR 30 000	39 788	Déc. 04
Nouvelle-Zélande	NZD 50 000	35 770	Déc. 04
Norvège	USD 100 000	100 000	Déc. 04
États-Unis	USD 85 000	85 000	Déc. 04
Allemagne	USD 50 000	50 000	Jan. 05
Communauté européenne	EUR 280 250	366 340	Févr. 05
Canada	CAD 200 000	163 586	Mars 05
Suède	SEK 3 000 000	381 194	Nov. 05
Pays-Bas	USD 50 000	50 000	Nov. 05
États-Unis	USD 157 893	157 893	Déc. 05
Norvège	USD 100 000	100 000	Déc. 05
Finlande	EUR 50 000	58 824	Déc. 05
Japon	USD 80 000	80 000	Févr. 06
Communauté européenne	EUR 190 000	229 746	Avril 06
Canada	CAD 200 000	175 362	Avril 06
Pays-Bas	USD 50 000	50 000	Mai 06
Suède	SEK 3 000 000	416 089	Juil. 06
Nouvelle-Zélande	NZD 50 000	33 040	Déc. 06
Norvège	USD 100 000	100 000	Déc. 06
Allemagne	USD 66 250	66 250	Déc. 06
États-Unis	USD 60 292	60 292	Déc. 06
Suisse	CHF 200 000	163 934	Jan. 07
Suisse	CHF 68,000	55 738	Jan. 07
Japon	USD 80 000	80 000	Mars 07
Suède	SEK 3 000 000	441 000	Juil. 07
Allemagne	EUR 30 000	41 004	Août 07
Japon	USD 50 000	50 000	Sept. 07
Pays-Bas	EUR 50 000	73 746	Déc. 07
Suède	SEK 3 000 000	453 210	Déc. 07
Communauté européenne	EUR 3004,75	4 262	Jan. 08
États-Unis	USD 175 000	175 000	Févr. 08
Communauté européenne	EUR 210 000	310 651	Févr. 08
Japon	USD 80 000	80 000	Mars 08

Canada	CAD 125 000	127 812	Mars 08
Nouvelle-Zélande	NZD 50 000	39 475	Avril 08
Allemagne	EUR 50 000	78 864	Mai 08
Australie	AUD 50 000	48 040	Juin 08
Malaisie	USD 10 000	10 000	Août 08
Communauté européenne	EUR 200 000	278 551	Sept. 08
Japon	USD 50 000	50 000	Oct. 08
États-Unis	USD 666 220	666 220	Oct. 08
France	USD 100 000	100 000	Nov. 08
Norvège	NOK 712 000	100 125	Déc. 08
Nouvelle-Zélande	NZD 50 000	27 778	Déc. 08
Irlande	EUR 215 893	309 655	Févr. 09
Communauté européenne	EUR 225 000	291 451	Mars 09
Japon	USD 80 000	80 000	Avril 09
Malaisie	USD 10 000	10 000	Juin 09
Allemagne	EUR 50 000	70 323	Août 09
Pays-Bas	EUR 60 000	77 720	Oct. 09
Communauté européenne	EUR 225 000	327 035	Oct. 09
Japon	USD 50 000	50 000	Nov. 09
Suède	SEK 5 000 000	725 689	Déc. 09
Japon	USD 80 000	80 000	Fév. 10
États-Unis	USD 450 000	450 000	Mar. 10
Pays-Bas	USD 588 235	588 235	Avril 10
Malaisie	USD 10 000	10 000	Juil. 10
Japon	USD 50 000	50 000	Août 10
Communauté européenne	EUR 213 000	295 833	Nov. 10
Communauté européenne	EUR 55 000	76 389	Nov. 10
Suède	SEK 5 000 000	720 949	Nov. 10
<b>Total</b>		<b>11 795 452</b>	

**Table 6 – Montant total des contributions totales par donateur  
2003-2010  
(jusqu'en décembre 2010)**

<b>Donateur</b>	<b>Montant reçu en dollars EU</b>
Allemagne	306 441
Australie	75 946
Canada	651 118
Communauté européenne	2 528 828
États-Unis	1 762 405
Finlande	58 824
France	100 000
Irlande	410 267
Japon	600 000
Malaisie	30 000
Norvège	500 125
Nouvelle-Zélande	136 063
Pays-Bas	939 701
Suède	3 420 091
Suisse	275 643
<b>TOTAL</b>	<b>11 795 452</b>

Les pays donateurs dont les contributions 2010 contributions n'étaient pas enregistrées dans le système financier de l'OMS au 31 décembre 2010 figurent dans le quatorzième rapport de situation (voir la deuxième partie du présent document).

Entre 2003 et 2010, les dépenses du Fonds fiduciaire du Codex se sont montées au total à 10 106 752 USD (en comptant les dépenses d'appui au programme).

**Tableau 7 – Répartition des dépenses cumulées du Fonds fiduciaire du Codex  
(non compris les dépenses d'appui)  
au 31 décembre 2010**

<b><i>Appui aux pays bénéficiaires</i></b>	
Pays les moins avancés et pays à faible revenu (Objectif 1)	4 548 390
Pays à revenu intermédiaire des tranches inférieure et supérieure (Objectif 1)	2 458 469
Formation et renforcement des capacités Codex (Objectif 2)	666 794
Contributions techniques et scientifiques (Objectif 3)	5 104
<b><i>Suivi et évaluation</i></b>	245 812
<b><i>Gestion et administration du projet</i></b>	1 539 783

## Appendice A - Composition et fonctions du Groupe consultatif du Fonds fiduciaire (CGTF) - décembre 2010

### FAO/Rome

- Mme Mary Kenny, Spécialiste de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments, Groupe du contrôle des aliments et de la protection des consommateurs, Division de la nutrition et de la protection des consommateurs
- Mme Renata Clarke, Spécialiste de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments, Groupe du contrôle des aliments et de la protection des consommateurs, Division de la nutrition et de la protection des consommateurs
- Mme Dominique di Biase, Fonctionnaire principale chargée de programme, Service de l'élaboration du programme de terrain, Département de la coopération technique
- M. Ilja Betlem, Juriste, Bureau du Conseiller juridique

### OMS/Genève

- M. Maged Younes, Directeur, Département de la sécurité sanitaire des aliments et des zoonoses (Président)
- Mme Catherine Mulholland, Administratrice, Fonds fiduciaire du Codex
- Mme Angelika Tritscher, Conseillère scientifique, Secrétaire pour l'OMS auprès du JECFA et des JMPR, Département de la sécurité sanitaire des aliments et des zoonoses (Président)

### OMS/Rome

- Mme Hilde Kruse, Conseillère régionale pour la sécurité sanitaire des aliments, Bureau régional OMS de l'Europe, Rome

### Secrétariat du Codex /Rome

- Mme Selma Doyran, Secrétaire, Commission du Codex Alimentarius, Programme mixte FAO/OMS des normes alimentaires

### Fonctions du Groupe consultatif du Fonds fiduciaire

- Formuler des conseils stratégiques pour la mise en œuvre du Projet ;
- Établir des principes directeurs et des critères dans le cadre desquels s'inscriront les activités du Projet ;
- Surveiller l'application par le Projet de ces principes directeurs et critères et s'assurer que les rapports requis sont présentés ;
- Surveiller la conformité et la complémentarité des activités du Projet par rapport aux autres mécanismes de financement traitant de questions analogues ; et
- Suivre les progrès du Projet et évaluer les résultats.

## Appendice B Groupes de pays pouvant prétendre à un soutien en 2010

Mise à jour de l'Appendice C du document CX/EXEC 05/57/6 109 pays au total

*Changements: Comores, Djibouti, Monténégro, Sao Tomé-et-Principe, Somalie et Tadjikistan, nouveaux membres du Codex ont été ajoutés au groupe 1A (pays les moins avancés). L'Inde et la Mongolie sont passées du groupe 1B au groupe 2 (statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure). Les Fidji, la Jamaïque, la République de Serbie et le Suriname sont passés du groupe 2 au groupe 3A (statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure). Le Belarus est passé du groupe 2 au groupe 3B (du fait de son statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure). La Jamahiriya arabe libyenne et la Fédération de Russie sont passées du groupe 3A au groupe 3B (du fait de leur statut de pays à développement humain élevé). L'Oman, la Hongrie et la République slovaque ne peuvent plus prétendre à une aide du fait qu'ils sont classés comme pays de l'OCDE à revenu élevé.*

### GROUPE 1

<b>Groupe 1A – Pays les moins avancés (PMA)</b> <i>Tels que répertoriés dans le Rapport sur les pays les moins avancés, 2009 (CNUCED)</i>	<b>Groupe 1B – Autres pays à faible revenu</b> <i>Classés comme pays à faible revenu dans le Rapport sur le développement dans le monde, 2009 (Banque mondiale) et comme pays à développement humain moyen ou à faible développement humain dans le Rapport mondial sur le développement humain, 2007/2008 (PNUD). *sauf la République populaire démocratique de Corée pour laquelle l'Indice de développement humain n'est pas calculé</i>
<b>Afrique</b> Angola Bénin Burkina Faso Burundi Comores Djibouti Érythrée Éthiopie Gambie Guinée Guinée-Bissau Guinée équatoriale Lesotho Libéria Madagascar Malawi Mali Mauritanie Mozambique Niger Ouganda République centrafricaine République démocratique du Congo République-Unie de Tanzanie Rwanda Sao Tomé-et-Principe Sénégal Sierra Leone Somalie Togo Tchad Zambie	<b>Afrique</b> Côte d'Ivoire Ghana Kenya Nigéria Zimbabwe
<b>Asie</b> Afghanistan	<b>Asie</b> *République populaire démocratique de Corée

Bangladesh Bhoutan Cambodge Maldives Myanmar Népal République démocratique populaire lao	Pakistan Viet Nam
<b>Europe</b> Tadjikistan	<b>Europe</b> Kirghizistan Ouzbékistan
<b>Amérique latine et Caraïbes</b> Haïti	<b>Amérique latine et Caraïbes</b>
<b>Proche-Orient</b> Soudan Yémen	<b>Proche-Orient</b>
<b>Pacifique Sud-Ouest</b> Îles Salomon Kiribati Samoa Vanuatu	<b>Pacifique Sud-Ouest</b> Papouasie-Nouvelle-Guinée
<b>48 pays</b>	<b>11 pays</b>

**GROUPE 2**

<i>Pays classés comme pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure dans le Rapport sur le développement dans le monde, 2009 (Banque mondiale) et comme pays à développement humain moyen ou à développement humain élevé dans le Rapport mondial sur le développement humain, 2007/2008 (PNUD). * Sauf les Îles Cook, qui ne sont pas répertoriées dans ces rapports, et l'Iraq, les États fédérés de Micronésie et la Serbie pour lesquels l'indicateur de développement humain ne peut être calculé.</i>
<b>Afrique</b> Cameroun Cap-Vert Congo, République du Namibie Swaziland
<b>Asie</b> Chine Inde Indonésie Mongolie Sri Lanka Thaïlande
<b>Europe</b> Albanie Arménie Bosnie-Herzégovine Ex-République yougoslave de Macédoine Géorgie République de Moldova Ukraine
<b>Amérique latine et Caraïbes</b> Nicaragua
<b>Proche-Orient</b> Algérie *Iraq Jordanie

<b>Pacifique Sud-Ouest</b> *Micronésie, États fédérés de Tonga
<b>24 pays</b>

**GROUPE 3**

<b>Groupe 3A</b> <i>Pays classés comme pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure dans le Rapport sur le développement dans le monde, 2009 (Banque mondiale) et comme pays à développement humain moyen dans le Rapport mondial sur le développement humain, 2007/2008 (PNUD).</i>	<b>Groupe 3B</b> <i>Pays classés comme pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure dans le Rapport sur le développement dans le monde, 2009 (Banque mondiale) et comme pays à développement humain élevé dans le Rapport mondial sur le développement humain, 2007/2008 (PNUD).</i>
<b>Afrique</b> Afrique du Sud Botswana Gabon	<b>Afrique</b> Maurice
<b>Asie</b>	<b>Asie</b> Malaisie
<b>Europe</b> Kazakhstan République de Serbie Turquie	<b>Europe</b> Biélorus Bulgarie Fédération de Russie Lettonie Monténégro Roumanie
<b>Amérique latine et Caraïbes</b> Belize Dominique <sup>9</sup> Grenade Sainte-Lucie Saint-Vincent-et-les-Grenadines Suriname Venezuela	<b>Amérique latine et Caraïbes</b> Brésil Saint-Kitts-et-Nevis
<b>Proche-Orient</b> Liban	<b>Proche-Orient</b> Jamahiriya arabe libyenne
<b>Pacifique Sud-Ouest</b> Fidji	<b>Pacifique Sud-Ouest</b>
<b>15 pays</b>	<b>11 pays</b>

**Pays s'étant « affranchis » de l'aide du Fonds fiduciaire du Codex<sup>10</sup>**

<b>2010</b>	<b>Égypte, Guyana, Honduras, Îles Cook, Jamaïque, Philippines, République arabe syrienne</b>
<b>2009</b>	<b>Bolivie, Colombie, Croatie, Cuba, El Salvador, Équateur, Guatemala, Iran, Maroc, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Tunisie</b>
<b>2008</b>	<b>Antigua-et-Barbuda, Argentine, Chili, Mexique, Seychelles, Uruguay</b>
<b>2007</b>	<b>Costa Rica, Lituanie, Panama, Pologne</b>

<sup>9</sup> La Dominique figurant sur la liste des petits pays insulaires en développement dont la population est inférieure à 1 million d'habitants peut présenter une demande d'aide en 2010 (la décision du Groupe consultatif du Fonds fiduciaire peut être consultée à <http://ftp.fao.org/codex/CAC/CAC32/al3209Ee.pdf>)

<sup>10</sup> Conformément aux exigences relatives au financement de contrepartie établies à la création du Fonds fiduciaire du Codex (voir [http://www.who.int/foodsafety/codex/en/proj\\_doc\\_e.pdf](http://www.who.int/foodsafety/codex/en/proj_doc_e.pdf)) les pays augmenteront progressivement leur participation financière à mesure qu'ils franchiront les différentes étapes de financement prévues.



<b>Nombre total de pays affranchis</b>	<b>30 pays</b>

**Appendice C – Pays ayant bénéficié du soutien du fonds fiduciaire du Codex, janvier-décembre 2010**

<p><b>Comité du Codex sur le lait et les produits laitiers, 1<sup>er</sup>-5 février 2010, Auckland (Nouvelle-Zélande)</b> République-Unie de Tanzanie Zambie</p>
<p><b>Comité du Codex sur les systèmes d’inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires, 1<sup>er</sup> -5 mars 2010, Surfers Paradise (Australie)</b> Arménie Burundi Cambodge Éthiopie Ghana Îles Salomon Kenya Liban Maldives Mongolie Myanmar Pakistan République démocratique populaire lao Rwanda Sainte-Lucie Soudan Sri Lanka Swaziland Tonga Vanuatu</p>
<p><b>Comité du Codex sur les méthodes d’analyse et d’échantillonnage, 8-12 mars 2010, Budapest (Hongrie)</b> Angola Burkina Faso Indonésie Nigéria République-Unie de Tanzanie</p>
<p><b>Comité du Codex sur les additifs alimentaires, 15-19 mars 2010, Beijing (Chine)</b> Guinée Libéria Malawi Maldives Myanmar Nigéria République centrafricaine Rwanda Serbie, République de Sierra Leone Somalie Viet Nam</p>
<p><b>Comité du Codex sur les principes généraux, 12-16 avril 2010, Paris (France)</b> Bénin Bosnie- Herzégovine Burundi Cambodge Cameroun Comores Côte D'Ivoire Fidji Géorgie Guinée Guinée-Bissau Inde</p>

Indonésie  
Kirghizistan  
L'ex-République yougoslave de Macédoine  
Mongolie  
Monténégro  
Népal  
Niger  
Nigéria  
Ouganda  
République centrafricaine  
République démocratique populaire lao  
Samoa  
Soudan  
Zambie  
Zimbabwe

**Comité du Codex sur les résidus de pesticide, 19-24 avril 2010, Xian (Chine)**

Angola  
Belize  
Ghana  
Inde  
Lesotho  
Liban  
Madagascar  
Malawi  
Maldives  
Mali  
Myanmar  
Ouganda  
République-Unie de Tanzanie  
Rwanda  
Samoa  
Sénégal  
Serbie, République de  
Sierra Leone  
Viet Nam  
Zambie

**Comité du Codex sur les contaminants présents dans les aliments, 26-30 avril 2010, Izmir (Turquie)**

Côte D'Ivoire  
Ghana  
Guinée  
Kenya  
Madagascar  
Nigéria  
Pakistan  
République-Unie de Tanzanie  
Sénégal  
Soudan  
Viet Nam  
Zambie

**Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires, 3-7 mai 2010, Ville de Québec (Canada)**

Cambodge  
Cameroun  
Fidji  
Guinée  
Guinée-Bissau  
Kenya  
Liberia  
Mali  
Mauritanie  
Mozambique

Népal  
Nicaragua  
Nigéria  
Papouasie-Nouvelle-Guinée  
Maldives  
Sainte-Lucie  
Samoa  
Viet Nam

**Commission du Codex Alimentarius, 5-9 juillet 2010, Genève (Suisse)**

Angola  
Arménie  
Bénin  
Bhoutan  
Botswana  
Burkina Faso  
Burundi  
Cameroun  
Côte D'Ivoire  
Érythrée  
Éthiopie  
Géorgie  
Ghana  
Guinée  
Inde  
Indonésie  
Lesotho  
Maldives  
Mali  
Mauritanie  
Nicaragua  
Niger  
Ouganda  
Ouzbékistan  
Papouasie-Nouvelle-Guinée  
République centrafricaine  
République démocratique du Congo  
République démocratique populaire de Corée  
République démocratique populaire lao  
Rwanda  
Samoa  
Sri Lanka  
Swaziland  
Tadjikistan  
Togo  
Tonga  
Vanuatu  
Zimbabwe

**Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments,  
30 août-3 septembre 2010, États-Unis**

Belize  
Bosnie- Herzégovine  
Botswana  
Cameroun  
Comores  
Haïti  
Indonésie  
Jamahiriya arabe libyenne  
Madagascar  
Malawi  
Mali  
Mauritanie  
Papouasie-Nouvelle-Guinée

<p>Tadjikistan Togo Zimbabwe</p>
<p><b>Comité FAO/OMS de coordination pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest, 28 septembre- 1<sup>er</sup> octobre 2010, Tonga</b> Fidji Îles Cook Îles Salomon Kiribati Micronésie (États fédérés de) Papouasie-Nouvelle-Guinée Philippines Samoa Thaïlande Vanuatu</p>
<p><b>Comité FAO/OMS de coordination pour l'Europe, 5-8 octobre 2010, Varsovie (Pologne)</b> Albanie Arménie Bosnie-Herzégovine Bulgarie Géorgie Kazakhstan L'ex-République yougoslave de Macédoine Monténégro Ouzbékistan République de Moldova République tchèque Roumanie Serbie Tadjikistan Turquie</p>
<p><b>Groupe intergouvernemental spécial sur la résistance aux antimicrobiens, 18-22 octobre 2010, République de Corée</b> Burundi Myanmar</p>
<p><b>Comité du Codex sur les fruits et légumes traités, 25-29 octobre 2010, Indonésie</b> Belize Cambodge Éthiopie Kenya Saint-Kitts-et-Nevis Turquie</p>
<p><b>Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime, 1<sup>er</sup> - 5 novembre 2010, Chili</b> Bulgarie Comores Éthiopie Ghana Malawi Saint- Kitts-et-Nevis Zimbabwe</p>
<p><b>Comité FAO/OMS de coordination pour l'Amérique latine et les Caraïbes, 8-12 novembre 2010, Mexique</b> Belize Nicaragua</p>
<p><b>Comité FAO/OMS de coordination pour l'Asie, 22-26 novembre 2010, Indonésie</b> Bangladesh Bhoutan Cambodge Chine</p>

Inde  
Indonésie  
Maldives  
Mongolie  
Myanmar  
Népal  
Pakistan  
Philippines  
République démocratique populaire de Corée  
République démocratique populaire lao  
Thaïlande  
Viet Nam

**Comité du Codex sur l'hygiène des aliments, 29 novembre - 3 décembre 2010, Ouganda**

Belize  
Bénin  
Burkina Faso  
Érythrée  
Éthiopie  
Gambie  
Guinée  
Guinée-Bissau  
Haïti  
Îles Salomon  
Indonésie  
Kenya  
Libéria  
Malawi  
Mali  
Mauritanie  
Mongolie  
République démocratique du Congo  
Rwanda  
Sénégal  
Sierra Leone  
Soudan  
Swaziland  
Tadjikistan  
Tonga  
Viet Nam  
Zambie  
Zimbabwe

## DEUXIÈME PARTIE

**PROJET ET FONDS FIDUCIAIRE FAO/OMS À L'APPUI  
DE LA PARTICIPATION AU CODEX**

**Quatorzième rapport de situation  
(janvier-juin 2011)**

**A. INTRODUCTION**

Le présent document est le quatorzième rapport de situation du Projet et du Fonds FAO/OMS à l'appui de la participation au Codex (Fonds fiduciaire du Codex). Il couvre les activités du premier semestre 2011 et fait suite aux informations communiquées dans le rapport annuel pour 2010.

**B. ASPECTS TECHNIQUES**

**Candidatures en 2011 et soutien en faveur de l'objectif 1 – Augmenter la participation au Codex**

Pour bénéficier de l'appui du Fonds fiduciaire, les pays admissibles doivent transmettre un formulaire annuel de demande de soutien avant le 31 octobre de chaque année. La liste des pays admissibles et la mise à jour des sous-groupes de pays pouvant présenter une demande d'aide en 2011 figurent à l'Appendice A.

Comme par le passé, l'«appel à candidatures» pour obtenir un soutien en 2011 a été largement diffusé en septembre 2010 par les moyens suivants: listes d'adresses électroniques du Codex; bureaux régionaux et de pays de l'OMS et de la FAO; sites Web des Secrétariats de l'OMS, de la FAO et du Codex, ainsi que du Fonds fiduciaire du Codex; bulletins de l'OMS et de la FAO. Le Fonds fiduciaire du Codex a également envoyé directement un courrier électronique à tous les points de contact du Codex dans les pays admis à présenter une demande, avec copie au bureau compétent de la FAO et de l'OMS.

Des demandes de soutien ont été reçues de 83 pays.

Les 26 pays énumérés ci-après ne peuvent plus prétendre à un soutien en 2011 (conformément au tableau relatif au financement de contrepartie ci-après):

- Les pays "affranchis" du groupe 1a: Bhoutan, Burundi, Haïti, Lao, Mali, Népal, Niger, Ouganda, Soudan, Togo, Tanzanie, Zambie,
- Les pays "affranchis" du groupe 1b: Ghana, Viet Nam, Zimbabwe.
- Les pays "affranchis" du groupe 2: Belize, Fidji, Inde, Indonésie, Mongolie, Nicaragua, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Tonga.
- Les pays "affranchis" du groupe 3a: Liban, Swaziland
- Les pays "affranchis" du groupe 3b: Turquie

**Tableau relatif au financement de contrepartie**

Groupe de pays	Année							
	1	2	3	4	5	6	7	8
1	0%	0%	0%	0%	0%	50%	50%	100%
2	0%	0%	0%	50%	50%	100%		
3a	0%	50%	50%	50%	100%			
3b	0%	50%	50%	100%				

Les pays qui ont présenté des demandes et qui ont droit à une année supplémentaire de soutien à 50 pour cent sont les petits pays insulaires en développement de moins d'un million d'habitants:

Dominique, Sainte- Lucie, Samoa, Îles Salomon, Vanuatu

### **Assurance-qualité du processus de présentation des demandes**

Comme par le passé, et afin d'assurer le respect des procédures de présentation des demandes et la qualité des demandes reçues, toutes les demandes émanant des pays pouvant prétendre à un soutien ont été examinées et évaluées en fonction des critères suivants:

- Pays membre du Codex
- Pays pouvant prétendre au financement du Fonds fiduciaire du Codex
- Demande présentée par le point de contact du Codex
- Réunions prioritaires valables
- Choix motivé des réunions considérées comme prioritaires
- Formulaire des demandes rempli intégralement et signé par les participants désignés
- Processus de présentation des demandes effectué en coordination avec les ministères pertinents, comme le démontre les signatures des acteurs concernés
- Participation de la FAO et/ou de l'OMS avec la ou les signature(s) selon qu'il convient

Dans le cadre du processus d'examen en cours, toutes les demandes ne remplissant pas un ou plusieurs des critères susmentionnés, ont fait l'objet d'une communication avec les coordonnateurs des bureaux régionaux de l'OMS et/ou les points de contact du Codex pour suivi et révision du formulaire de demande. Aucun pays ne bénéficiera d'un soutien en 2011 tant qu'un formulaire de demande dûment rempli et satisfaisant n'aura pas été présenté au Fonds fiduciaire du Codex.

Comme cela a été le cas ces dernières années, toutes les demandes d'aide autres que pour la participation aux réunions (encadré 8) ont été regroupées dans un tableau et sont examinées avec les Sièges et les bureaux régionaux de la FAO et de l'OMS pour trouver d'autres formules qui permettraient de répondre à ces demandes, par exemple, programmes de coopération technique, activités de formation aux niveaux régional, sous-régional et national; ateliers ... en premier lieu. Après cet examen, le Fonds fiduciaire du Codex communiquera à chacun des pays concernés la suite donnée à la demande soumise dans l'encadré 8. La plupart des pays continuent de préférer demander un soutien pour la participation physique. L'encadré 8 a été rempli dans 21 des 56 demandes présentées par les pays admissibles.

Les 56 pays qui ont présenté une demande et qui peuvent prétendre obtenir un soutien en 2011 se répartissent comme suit:

- 27 pays du groupe 1a;
- 5 pays du groupe 1b;
- 11 pays du groupe 2;
- 3 pays du groupe 3a;
- 10 pays du groupe 3b

La répartition des candidatures en fonction de la région du Codex est la suivante:

**Tableau 1 - Répartition des demandes d'appui reçues en 2011 par région du Codex**

Région du Codex	Nombre de pays admissibles	Nombre de demandes reçues	% de pays admissibles ayant présenté une demande
Afrique	36	27	75%
Amérique latine et Caraïbes	8	4	50%
Asie	11	6	55%
Europe	19	13	68%
Pacifique Sud-Ouest	6	4	67%
Proche-Orient	5	2	40%
<b>Total pour 2010</b>	<b>85</b>	<b>56</b>	<b>66%</b>

Compte tenu du nombre de demandes reçues des différents sous-groupes de pays et des prévisions de liquidités pour 2011, à sa dix-septième réunion tenue par téléconférence le 8 décembre 2010, le Groupe consultatif pour le Fonds fiduciaire du Codex a réparti comme suit l'aide qui serait offerte en 2011:

Groupe 1a	6 réunions
Groupe 1b	5 réunions
Groupe 2	5 réunions
Groupe 3a	3 réunions
Groupe 3b	2 réunions

### Participation aux réunions de 2011

Pour la période allant de janvier à décembre 2011, il est prévu qu'environ 270 délégués de 56 pays bénéficient d'une aide afin de participer à 14 réunions et groupes spéciaux du Codex. Les participants devraient être répartis de la manière suivante : 69 pour cent en provenance de pays les moins avancés et d'autres pays à faible revenu ; 20 pour cent de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et 10 pour cent de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. On trouvera à l'Appendice B des informations détaillées sur les pays qui ont reçu un soutien du Fonds fiduciaire du Codex pour participer en 2011 aux réunions du Codex qui étaient présentées comme prioritaires dans leur demande (inclut la participation aux réunions du Codex tenues entre le 1er janvier et le 15 avril 2011. Un rapport complet sur la participation pour l'année civile 2011 sera présenté dans le Rapport annuel pour 2011).

### Soutien en faveur de l'objectif 2 – Formation au Codex en 2011 appuyée par le Fonds fiduciaire du Codex

Grâce au soutien du Fonds fiduciaire du Codex, 60 participants ont pu assister à l'atelier FAO/OMS sur la "Mise en œuvre des normes du Codex – Quelles en sont les implications?" qui s'est tenu le 31 janvier 2011 à Accra, Ghana, immédiatement avant la dix-neuvième session du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique (Accra, Ghana, 1<sup>er</sup> - 4 février 2011). L'objectif de l'atelier était de faire mieux comprendre le processus devant déboucher sur la mise en œuvre effective des normes et textes apparentés du Codex au niveau national. L'atelier a présenté des exemples concrets qui mettent en relief les expériences acquises par certains pays africains lors de la mise en application des codes et des normes d'hygiène pertinents du Codex par les opérateurs de la filière alimentaire, dans le secteur des fruits et des légumes frais et dans celui de la petite industrie alimentaire.

Sur la base des décisions prises par le Groupe consultatif du Fonds fiduciaire à sa dix-huitième réunion, tenue par téléconférence le 27 janvier 2011, les activités de renforcement des capacités FAO/OMS devant bénéficier du soutien du Fonds fiduciaire du Codex en 2011 sont les suivantes:



- Région Europe du Codex – Cours de formation sous-régional: deux jours et demi pour six pays des Balkans sur le rôle des normes Codex dans les échanges internationaux, (Durrës, Albanie, 6-8 septembre 2011).
- Région Amérique du Nord et Pacifique Sud-Ouest du Codex
  - Atelier régional (deux jours) pour examiner les progrès accomplis en matière de contrôle des aliments importés fondé sur les risques et renforcer les capacités à élaborer de tels systèmes de contrôle, en utilisant les normes du Codex. (Date et lieu à déterminer).
  - Étude/synthèse régionale des pratiques optimales concernant les programmes nationaux du Codex dans la région, dans le but de fournir des orientations sur les solutions susceptibles de renforcer la fonctionnalité des systèmes du Codex dans les pays.
- Région Asie du Codex – Possibilité d’extension de l’atelier mentionné ci-dessus (Amérique du Nord et Pacifique Sud-Ouest – deux jours) afin d’inclure les pays pouvant bénéficier du fonds fiduciaire du Codex de la région Asie (à l’étude).
- Région Afrique du Codex
  - Atelier sous-régional réservé aux pays de l’Union monétaire ouest-africaine pouvant prétendre à un soutien du Fonds fiduciaire et consacré à l’application des lignes directrices du Codex sur l’analyse des risques pour classer par ordre de priorité les travaux du Codex (deuxième semestre 2011, date et lieu à déterminer).
  - Atelier sous-régional réservé aux pays de la Communauté de l’Afrique de l’Est pouvant prétendre à un soutien du fonds fiduciaire et portant sur l’harmonisation des normes alimentaires (deuxième semestre 2011, date et lieu à déterminer).
- Région Proche-Orient du Codex
  - Atelier régional (deux jours) intitulé "Promouvoir la participation maximale et efficace des membres du Codex " traitera des questions suivantes: démarrer de nouvelles activités au sein du Codex; détermination de la durée de conservation et indication de la date; évaluation des besoins afin d’assurer une participation maximale et efficace de la région aux travaux du Codex et élaboration d’un plan d’action (Tunisie, prévu en mai 2011 et reporté à une date ultérieure à déterminer).
  - Atelier sous-régional réservé à la Somalie et à Djibouti et destiné à fournir une formation de base sur le Codex et à faire connaître aux fonctionnaires clés des deux pays (y compris des trois régions de la Somalie) l’objet, le fonctionnement et les résultats du Codex afin de leur donner les moyens de participer activement à l’avenir à ses activités (Djibouti, 4-8 septembre 2011).

### **Soutien en faveur de l’objectif 3 – Renforcer la participation scientifique et technique des pays en développement au Codex**

#### ***Séminaires sur la contribution au processus d’analyse des risques au sein du Codex***

En 2011, le Fonds fiduciaire du Codex continuera à financer les séminaires organisés par la FAO et l’OMS visant à mieux faire connaître l’évaluation des risques et le processus d’analyse des risques du Codex, ce qui est attendu des États membres et la manière dont les pays peuvent contribuer à ce processus. Ces ateliers sont considérés comme un moyen d’aider les pays en développement et les pays dont l’économie est en transition à renforcer leur contribution scientifique et technique au Codex.

#### ***Données scientifiques sur les questions importantes pour les pays en développement***

Le risque pour la santé humaine dû à la présence de mycotoxines dans le sorgho est une question particulièrement importante pour les pays en développement qui sont de grands producteurs, consommateurs et/ou exportateurs de sorgho. Cette question fait l’objet de débats au sein du Comité du Codex sur les contaminants présents dans les aliments depuis sa deuxième session (2008), à l’aide de groupes de travail électroniques et de documents de travail (voir le treizième Rapport de situation du Fonds fiduciaire du

Codex). À la sixième session du Comité du Codex sur les contaminants présents dans les aliments, le groupe de travail électronique a recommandé notamment de collecter davantage de données et de faire des recherches plus approfondies sur la présence de mycotoxines dans le sorgho.

À la lumière de ces débats et compte tenu du manque de données issues des pays en développement permettant d'évaluer l'opportunité d'une norme Codex, la Commission européenne a mis à la disposition du Fonds fiduciaire du Codex une contribution permettant de financer des études sur les mycotoxines dans le sorgho avec pour objectif de déterminer les champignons producteurs de mycotoxines présents dans les différentes variétés de sorgho, les types de mycotoxines et leurs niveaux de contamination. La FAO et l'OMS collaborent actuellement à l'élaboration des projets d'études dans quatre pays africains. Ces études devraient démarrer dans les pays fin 2011 - début 2012.

D'autres domaines de soutien possible en faveur de l'objectif 3 du Fonds fiduciaire sont actuellement à l'étude au sein du Groupe consultatif du Fonds fiduciaire.

### **Progression des pays aidés par le Fonds fiduciaire du Codex – Répondre aux exigences de financement de contrepartie**

Trente-sept (37) pays sont dans une situation où un financement de contrepartie de 50 pour cent leur est demandé en 2011; 28 d'entre eux appartiennent au groupe 1a (pays les moins avancés) et au groupe 1b (pays à faible revenu et à faible développement humain ou à développement humain moyen).

Le tableau 2 ci-après indique la progression en matière de financement de contrepartie des pays affranchis en 2011 (lorsque l'année à 50 pour cent est indiquée) jusqu'au plein affranchissement (l'année à 100 pour cent est indiquée pour montrer qu'ils sont censés être pleinement autosuffisants).

**Tableau 2**  
**Progression en matière de financement de contrepartie des pays « affranchis »**  
**du soutien du Fonds fiduciaire du Codex en 2011**

0% = année pour laquelle le pays est pleinement soutenu par le Fonds fiduciaire  
50% = année pour laquelle le pays devrait apporter un financement de contrepartie de 50 pour cent  
100% = année pour laquelle le pays devrait être pleinement autosuffisant  
AP = aucune participation n'est financée par le Fonds fiduciaire pour l'année civile, aussi l'année ne compte-t-elle pas pour la progression en matière de financement de contrepartie

Pays (affranchis)	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Belize	0%	AP	AP	AP	50%	50%	50%	100%
Bhoutan	0%	0%	0%	0%	0%	50%	50%	100%
Burundi	0%	0%	0%	0%	0%	50%	50%	100%
Fidji*	AP	0%	0%	0%	50%	50%	50%	100%
Ghana	0%	0%	0%	0%	0%	50%	50%	100%
Haïti	0%	0%	0%	0%	0%	50%	50%	100%
Inde	0%	0%	0%	0%	0%	50%	50%	100%
Indonésie	0%	0%	0%	0%	0%	50%	50%	100%
Liban	AP	0%	AP	50%	AP	50%	50%	100%
Mali	0%	0%	0%	0%	0%	50%	50%	100%
Mongolie	0%	0%	0%	0%	0%	50%	50%	100%
Népal	0%	0%	0%	0%	0%	50%	50%	100%
Nicaragua	0%	0%	0%	0%	0%	50%	50%	100%
Niger	0%	0%	0%	0%	0%	50%	50%	100%
Ouganda	0%	0%	0%	0%	0%	50%	50%	100%
Papouasie-Nouvelle-Guinée	0%	0%	0%	0%	0%	50%	50%	100%
République démocratique populaire lao	0%	0%	0%	0%	0%	50%	50%	100%
République-Unie de Tanzanie	0%	0%	0%	0%	0%	50%	50%	100%
Soudan	0%	0%	0%	0%	0%	50%	50%	100%

Swaziland	AP	0%	AP	0%	0%	50%	50%	100%
Togo	0%	0%	0%	0%	0%	50%	50%	100%
Tonga*	0%	0%	0%	50%	AP	50%	50%	100%
Turquie	AP	0%	0%	AP	0%	50%	50%	100%
Viet Nam	0%	0%	0%	0%	0%	50%	50%	100%
Zambie	0%	0%	0%	0%	0%	50%	50%	100%
Zimbabwe	0%	0%	0%	0%	0%	50%	50%	100%

\* Fidji et Tonga, faisant partie des petits pays insulaires en développement dont la population est inférieure à 1 million d'habitants ont reçu une aide pour une année supplémentaire.

Comme les années précédentes, et afin de suivre la pérennité de la participation des pays admissibles une fois affranchis du soutien du Fonds, le Secrétariat du Fonds fiduciaire du Codex continue d'indiquer de quelle manière les pays « affranchis » du soutien du Fonds ont été en mesure d'assurer leurs obligations de financement de contrepartie de 50 pour cent et si ces pays ont été en mesure de maintenir leur participation au Codex une fois « affranchis » de l'aide, en signalant le nombre de réunions auxquelles ils ont participé pour chaque année civile pertinente.

**Tableau 3**  
**Pays affranchis du soutien du Codex continuant de participer au Codex**  
**(au 31 décembre 2010)**

Le chiffre en dessous des années indique le nombre de réunions auxquelles le pays a participé grâce à un financement provenant de sources autres que le Fonds fiduciaire du Codex

- 0% = année pleinement soutenue par le Fonds fiduciaire  
 50% = année pour laquelle le pays devrait apporter un financement de contrepartie de 50 %  
 100% = année pour laquelle le pays devrait être pleinement autosuffisant  
 AP = aucune participation aux réunions du Codex n'est financée par le Fonds fiduciaire pour l'année civile, aussi l'année ne compte-t-elle pas pour la progression en matière de financement de contrepartie

Pays	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Antigua-et-Barbuda	AP	0%	50%	50%	100%	100%	100%
			2	0	0	0	1
Argentine	AP	0%	50%	50%	100%	100%	100%
			47	31	24	23	22
Bolivie	0%	0%	0%	50%	50%	100%	100%
				2	1	2	4
Chili	0%	50%	AP	50%	100%	100%	100%
				16	20	29	44
Colombie	0%	0%	0%	50%	50%	100%	100%
				5	4	10	13
Îles Cook	0%	0%	0%	50%	50%	50%	100%
				0	0	0	0
Costa Rica	0%	50%	50%	100%	100%	100%	100%
				14	16	17	17
Croatie	AP	AP	0%	50%	50%	100%	100%
				3	3	6	5
Cuba	0%	0%	0%	50%	50%	100%	100%
				17	27	11	13
République dominicaine	0%	0%	0%	50%	50%	100%	100%
				5	6	7	5
Équateur	0%	0%	0%	50%	50%	100%	100%
				4	6	3	2
Égypte	AP	0%	0%	0%	50%	50%	100%
					45	27	18
El Salvador	0%	0%	0%	50%	50%	100%	100%
				1	4	1	0
Guatemala	0%	0%	0%	50%	50%	100%	100%
				6	11	8	5

Guyana	AP	0%	0%	0%	50%	50%	100%
					0	0	0
Honduras	AP	0%	0%	0%	50%	50%	100%
					1	3	2
Iran (République islamique d')	0%	0%	0%	50%	50%	100%	100%
					13	22	14
Jamaïque	0%	AP	0%	0%	50%	50%	100%
					5	2	2
Lituanie	0%	50%	50%	100%	100%	100%	100%
		6	6	7	5	2	0
Mexique	AP	0%	50%	50%	100%	100%	100%
			67	46	64	29	56
Maroc	0%	0%	0%	50%	50%	100%	100%
					40	24	44
Panama	0%	50%	50%	100%	100%	100%	100%
		3	5	4	8	4	16
Paraguay	0%	0%	0%	50%	50%	100%	100%
					15	15	14
Pérou	0%	0%	0%	50%	50%	100%	100%
					1	3	8
Philippines	AP	0%	0%	0%	50%	50%	100%
					16	40	30
Polognes	0%	50%	50%	100%	100%	100%	100%
		19	14	19	13	9	17
Seychelles	AP	0%	50%	50%	100%	100%	100%
			0	0	0	0	0
République arabe syrienne	0%	AP	0%	0%	50%	50%	100%
					2	3	2
Tunisie	0%	0%	0%	50%	50%	100%	100%
					15	10	21
Uruguay	0%	AP	50%	50%	100%	100%	100%
			2	3	2	11	13

## Suivi et évaluation

Le rapport annuel 2010 donne des informations sur les résultats de l'Examen à mi-parcours réalisé par le Comité exécutif, la Commission du Codex Alimentarius et les comités de coordination régionale en 2010. Les questions centrales transmises aux comités de coordination régionale pour retour d'informations seront examinées lors de la sixième session du Comité de coordination pour le Proche-Orient qui doit se tenir à Hammamet (Tunisie) du 23 au 27 mai 2011.

Le 29 mars 2011, le Groupe consultatif du Fonds fiduciaire a tenu sa dix-neuvième réunion qui était consacrée à l'examen des options de repositionnement stratégique du Fonds fiduciaire du Codex à la lumière des recommandations de l'Examen à mi-parcours et des informations fournies en retour par le Comité exécutif, la Commission du Codex Alimentarius et les comités de coordination régionale. La réponse de la direction de la FAO et de l'OMS aux recommandations de l'Examen à mi-parcours sera communiquée au Comité exécutif (soixante-cinquième session) et à la Commission du Codex Alimentarius (trente-quatrième session). Sur la base des délibérations du Groupe consultatif du Fonds fiduciaire, le Secrétariat du Fonds fiduciaire du Codex présentera les options envisageables pour le repositionnement stratégique du Fonds au regard de ses trois objectifs<sup>11</sup>.

Par ailleurs, le cadre de suivi et d'évaluation sera révisé en fonction des recommandations de l'Examen à mi-parcours et des récentes réunions du Groupe consultatif afin d'appréhender les résultats attendus du Fonds fiduciaire à la fin de sa durée de vie, ainsi que le nouvel accent qui sera mis sur les objectifs 2 et 3.

<sup>11</sup>Objectif 1 – Étendre la participation au Codex

Objectif 2 - Consolider la participation globale au Codex

Objectif 3 - Développer la participation scientifique/technique au Codex

## C. ASPECTS FINANCIERS

### Projections financières en 2011

Le solde reporté pour 2011 était de 1 688 700 dollars EU. Les contributions enregistrées comme étant reçues à l'OMS entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 mars, ainsi que celles attendues entre avril et décembre 2011 figurent dans le tableau 4 ci-après.

**Tableau 4**  
**Fonds fiduciaire du Codex**  
**Contributions reçues au 30 mars 2011 et contributions attendues d'avril à décembre 2011**

<b>Donateur</b>	<b>Montant escompté/reçu (en devises)</b>	<b>Montant escompté/reçu (en dollars EU)</b>	<b>Période convenue</b>
<b>Allemagne</b>	EUR 50 000	65 445	2010
<b>Nouvelle-Zélande</b>	USD 30 000	30 000	2011
<b>Pays-Bas</b>	USD 588 235	588 235	2 <sup>ème</sup> paiement pour la période 2009-2012
<b>Pays-Bas</b>	USD 588 235	588 235	3 <sup>ème</sup> paiement pour la période 2009-2012
<b>États-Unis</b>	USD 272 695	272 695	2010-2011
<b>Japon (Ministère de la Santé)</b>	USD 50 000	50 000	2011
<b>Suède</b>	SEK 5 000 000	720 950	3 <sup>ème</sup> paiement pour la période 2009-2013
<b>Canada</b>	CAD 150 000	152 786	2010-2011
<b>Communauté européenne</b>	EUR 225 000	285 896	2 <sup>ème</sup> paiement pour la période 2011-2013
<b>Communauté européenne</b>	EUR 280 000	355 781	2 <sup>ème</sup> paiement pour la période 2011-2013 études mycotoxines-sorgho
<b>Malaisie</b>	USD 10 000	10 000	contribution 2011
<b>Montant approximatif total escompté</b>		<b>3 120 023 USD</b>	

Le solde reporté pour 2011, plus les contributions enregistrées et les contributions escomptées figurant dans le tableau ci-dessus, portera le montant total à environ 4 808 723 dollars EU<sup>12</sup>.

Le budget prévisionnel du Fonds fiduciaire du Codex pour 2011, arrêté par le Groupe consultatif pour le Fonds fiduciaire à sa dix-septième réunion tenue par téléconférence le 8 décembre 2010, a été établi à 2,5 millions de dollars EU. Ce budget devrait permettre de:

- 1) financer la participation d'environ 270 participants de 56 pays qui assisteront à 14 réunions, groupes spéciaux et groupes de travail du Codex (résultat attendu 1 du Fonds fiduciaire – augmenter la participation au Codex);
- 2) financer huit activités de formation au Codex organisées aux niveaux interrégional, régional et sous-régional (résultat attendu 2 du Fonds fiduciaire – renforcer la participation au Codex);
- 3) démarrer les collectes de données sur les mycotoxines dans le sorgho dans les pays en développement et les séminaires sur les contributions au processus d'analyse des risques du Codex visant à renforcer la

<sup>12</sup> Comprend les accords pluriannuels lorsque les contributions sont attendues en 2011 et que les fonds seront utilisés sur plusieurs années.

participation technique et scientifique des pays en développement et des pays à économie en transition (résultat attendu 3 du Fonds fiduciaire – renforcer la participation technique et scientifique au Codex

4) financer les dépenses de personnel et les frais administratifs supportés par le secrétariat du Fonds du Codex;

5) financer les dépenses liées au suivi et à l'évaluation du Fonds fiduciaire du Codex.

## Appendice A

### GROUPES DE PAYS POUVANT FAIRE UNE DEMANDE D'AIDE EN 2011

#### 85 pays

La Côte d'Ivoire, la Guinée équatoriale, les Maldives, le Nigéria, et le Pakistan sont passés au groupe 2 (étant entrés dans la tranche inférieure des pays à revenu intermédiaire. La Namibie est passée au groupe 3A (étant entrée dans la tranche supérieure des pays à revenu intermédiaire). L'Algérie, la Bosnie-Herzégovine, la Dominique, la Grenade, le Kazakhstan, la République de Serbie, l'Ex-République yougoslave de Macédoine et le Venezuela sont passés au groupe 3 (répertoriés comme pays à développement humain élevé). Nouveaux membres: la République d'Azerbaïdjan et la République de Nauru placées dans le groupe 2.

#### GROUPE 1

<b>Groupe 1A – Pays les moins avancés (PMA)</b> <i>Tels que répertoriés dans le Rapport sur les pays les moins avancés, 2010 (CNUCED)</i>	<b>Groupe 1B – Autres pays à faible revenu</b> <i>Classés comme pays à faible revenu dans le Rapport sur le développement dans le monde, 2010 (Banque mondiale) et comme pays à développement humain moyen ou à faible développement humain dans le Rapport mondial sur le développement humain, 2010 (PNUD).</i>
<b>Afrique</b> Angola Bénin Burkina Faso Comores Djibouti Érythrée Éthiopie Gambie Guinée Guinée-Bissau Lesotho Libéria Madagascar Malawi Mauritanie Mozambique République centrafricaine République démocratique du Congo Rwanda Sao Tomé-et-Principe Sénégal Sierra Leone Somalie Tchad	<b>Afrique</b> Kenya
<b>Asie</b> Afghanistan Bangladesh Cambodge Myanmar	<b>Asie</b> République populaire démocratique de Corée
<b>Europe</b>	<b>Europe</b> Kirghizistan Ouzbékistan Tadjikistan
<b>Proche-Orient</b> Yémen	

<b>Pacifique Sud-Ouest</b> Kiribati Samoa Îles Salomon Vanuatu	
<b>33 pays</b>	<b>5 pays</b>

### GROUPE 2

<i>Pays classés comme pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure dans le Rapport sur le développement dans le monde, 2010 (Banque mondiale) et comme pays à développement humain moyen ou à développement humain élevé dans le Rapport mondial sur le développement humain 2010 (PNUD).</i>	
<b>Afrique</b> Cameroun Cap-Vert Congo, République du Côte d'Ivoire Guinée équatoriale Nigeria	<b>Asie</b> Chine Maldives Pakistan Sri Lanka Thaïlande
<b>Europe</b> Albanie Arménie Azerbaïdjan, République d' Géorgie Moldova, République de Ukraine	<b>Proche-Orient</b> Iraq Jordanie
<b>Pacifique Sud-Ouest</b> Micronésie, États fédérés de Nauru, République de	
<b>21 pays</b>	

### GROUPE 3

<b>Groupe 3A</b> <i>Pays classés comme pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure dans le Rapport sur le développement dans le monde, 2010 (Banque mondiale) et comme pays à développement humain moyen dans le Rapport mondial sur le développement humain, 2010 (PNUD)</i>	<b>Groupe 3B</b> <i>Pays classés comme pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure dans le Rapport sur le développement dans le monde, 2010 (Banque mondiale) et comme pays à développement humain élevé dans le Rapport mondial sur le développement humain, 2010 (PNUD).</i>
<b>Afrique</b> Afrique du Sud Botswana Gabon Namibie	<b>Afrique</b> Maurice
	<b>Asie</b> Malaisie
	<b>Europe</b> Belarus Bosnie- Herzégovine Bulgarie Fédération de Russie Kazakhstan Lettonie L'ex-République yougoslave de Macédoine Monténégro République de Serbie



	Roumanie
<b>Amérique latine et Caraïbes</b> Sainte-Lucie Saint-Vincent-et-les- Grenadines Suriname	<b>Amérique latine et Caraïbes</b> Brésil Dominique Grenade Saint-Kitts-et-Nevis Venezuela
	<b>Proche-Orient</b> Algérie Jamahiriya arabe libyenne
<b>7 pays</b>	<b>19 pays</b>

**Pays "affranchis" du Fonds fiduciaire du Codex<sup>13</sup>**

<b>2011 (26 pays affranchis)</b>	Belize, Bhoutan, Burundi, Fidji, Ghana, Haïti, Inde, Indonésie, Liban, Mali, Mongolie, Népal, Nicaragua, Niger, Ouganda, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Soudan, Swaziland, Togo, Tonga, Turquie, Viet Nam, Zambie, Zimbabwe
<b>2010 (7 pays affranchis)</b>	Égypte, Guyana, Honduras, Îles Cook, Jamaïque, Philippines, République arabe syrienne
<b>2009 (13 pays affranchis)</b>	Bolivie, Colombie, Croatie, Cuba, Équateur, El Salvador, Guatemala, Iran, Maroc, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Tunisie
<b>2008 (6 pays affranchis)</b>	Antigua-et-Barbuda, Argentine, Chili, Mexique, Seychelles, Uruguay
<b>2007 (4 pays affranchis)</b>	Costa Rica, Lituanie, Panama, Pologne

<sup>13</sup> Conformément aux exigences relatives au financement de contrepartie établies à la création du Fonds fiduciaire du Codex (voire [http://www.who.int/foodsafety/codex/en/proj\\_doc\\_e.pdf](http://www.who.int/foodsafety/codex/en/proj_doc_e.pdf)) les pays augmenteront progressivement leur participation financière à mesure qu'ils franchiront les différentes étapes de financement prévues.

## Appendice B

### Pays bénéficiant d'un soutien pour participer aux réunions du Codex en 2011

(au 15 avril 2011 – jusqu'à la trente et unième session du CCFFP comprise)

<p><b>Dix-neuvième session du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique, Accra (Ghana), 1er-4 février 2011</b></p> <p>Angola Bénin Botswana Burkina Faso Burundi Cameroun Comores Côte D'Ivoire Djibouti Éthiopie Gabon Guinée Conakry Guinée-Bissau Kenya Lesotho Malawi Mali Mauritanie Niger Nigéria Ouganda République centrafricaine République démocratique du Congo République-Unie de Tanzanie Sénégal Swaziland Togo Zambie Zimbabwe</p>
<p><b>Vingt-deuxième session du Comité du Codex sur les graisses et les huiles, Penang (Malaisie), 21-25 février 2011</b></p> <p>Myanmar Ouzbékistan</p>
<p><b>Trente-deuxième session du Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage, Budapest (Hongrie), 7-11 mars 2011</b></p> <p>Angola Arménie République centrafricaine Tadjikistan</p>
<p><b>Quarante-troisième session du Comité du Codex sur les additifs alimentaires, Xiamen, Province de Fujian (Chine), 14-18 mars 2011</b></p> <p>Cameroun Côte d'Ivoire Kenya Madagascar Myanmar République démocratique du Congo République populaire démocratique de Corée Serbie</p>
<p><b>Cinquième session du Comité du Codex sur les contaminants présents dans les aliments, La Haye (Pays-Bas), 21-25 mars 2011</b></p> <p>Cambodge Cameroun Côte d'Ivoire</p>

Éthiopie Kenya Sénégal
<b>Quarante-troisième session du Comité du Codex sur les résidus de pesticides, Beijing (Chine) 4-9 avril 2011</b> Angola Bénin Éthiopie Maldives, République des Mozambique Myanmar République démocratique du Congo République populaire démocratique de Corée Rwanda Samoa Sierra Leone
<b>Trente et unième session du Comité du Codex sur les poissons et les produits de la pêche, Tromsø (Norvège), 11-16 avril, 2011</b> Angola Érythrée Îles Salomon Maldives, République des Pakistan Sierra Leone Sri Lanka